

l'écho

l'écho

Hors-série - août 2016
informations
municipales
de Collégien
www.mairie-de-collegien.fr

de la rentrée



Rentrée 2016

La rentrée main dans la main



MARNE - CONDRE

Communauté de Communes

Bonne rentrée à tous !



C'est le moment de remplir les cartables des plus beaux crayons et de cahiers neufs qui s'empliront d'histoires, de calculs, de dessins et de fabuleuses connaissances tout au long de l'année. Pour reprendre le chemin des classes, laissez-vous guider par l'Écho de la rentrée.

Écoles

Sur la route de l'école

Les inscriptions pour les nouveaux habitants se font en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un livret de famille. Les parents devront ensuite rencontrer les directeurs des écoles.

École maternelle : Mme Le Fessant, directrice, sera présente le mardi 30 août, de 8 h 30 à 11 h 30.

Tél. 01 60 35 93 68

École élémentaire : M. Lemaire, directeur, recevra les parents le mardi 30 août, de 8 h 30 à 11 h 30.

Tél. 01 60 35 93 76

Rentrée des activités

Service enfance

Pour les enfants de maternelle et d'élémentaire, l'accueil du matin, le goûter ainsi que l'accueil du soir sont assurés à compter du jeudi 1^{er} septembre.

Le centre de loisirs accueillera les enfants de maternelle à partir du mercredi 7 septembre. Pour les enfants de l'école élémentaire, toutes les activités en soirée débutent le lundi 12 septembre et les activités du mercredi démarrent le mercredi 7 septembre (sauf les activités culturelles). Entre la rentrée des classes et la reprise des activités, un accueil en soirée avec le goûter est proposé aux enfants inscrits du jeudi 1^{er} au vendredi 9 septembre. Mercredi 7 septembre, une après-midi exceptionnelle à la maison communale est proposée aux enfants inscrits à une activité culturelle.

Renseignements : 01 60 35 40 00

Date de rentrée des classes pour tous les élèves de l'école des Saules :
jeudi 1^{er} septembre

Reprise de toutes les activités :
lundi 12 septembre
Reprise des activités du mercredi :
mercredi 7 septembre

Structures d'accueil

En sécurité

Suite aux récents événements, de nouvelles mesures de sécurité sont mises en place au sein des établissements fréquentés par les enfants.

À l'école : En maternelle, l'accueil des classes de petits se fera à 9h30, les 1^{er} et 2 septembre et les familles pourront rentrer avec leurs enfants. Pour les autres sections, les parents ne rentrent pas dans l'école. En élémentaire, les parents ne rentrent pas dans l'école. Les enfants de CP rentreront par les accès extérieurs (classes donnant sur le chemin allant du gymnase à l'école)

Au centre de loisirs et d'accueil et à la maison des petits pieds (place Mireille Morvan) : la porte d'accès sera équipée d'un digicode et un code d'accès sera adressé aux familles par courrier.

Au centre d'accueil maternel et au jardin d'enfants (à l'école) : la porte du sas commune à l'école, au centre d'accueil et au jardin d'enfants sera fermée. Les parents devront sonner pour qu'une personne vienne ouvrir.

Lors de l'accueil élémentaire (à l'école) de 18 h à 18 h 30 : les portes de l'école seront ouvertes à heures fixes : 18h, 18 h 15 et 18h30 uniquement.

Au club préados : l'entrée du bâtiment sera équipée d'une sonnette afin de permettre l'accès au club.

Retour des activités

Service jeunesse

De la musique, de la danse, du théâtre mais aussi du sport et une bonne dose de loisirs... Voilà du choix ! Le Pass 11-17 ans est le passeport pour profiter de toutes ces activités. Les dossiers d'inscription devraient maintenant être remplis, l'actualisation du pass se fait en mairie. Le moment est venu d'en profiter. Rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle année remplie d'activités sur-mesure pour concrétiser les envies de chacun.

Reprise des activités :

lundi 12 septembre

Réouverture du club préados :

mercredi 7 septembre

Après-midi portes ouvertes au club

préados : samedi 10 septembre
14 h 00-18 h 00 (entrée libre)



À noter

Ajustement des tarifs

Tarifs enfance

Pause méridienne (repas+ ateliers) : 3,25 €

PAI (ateliers) : 1,70 €

Accueil matin : 0,95 €

Accueil soir : 2,45 €

1^{ère} activité : 47,95 €

2^e activité : 29,30 €

3^e activité et + : 19,60 €

Journée loisirs : 12,40 €

Mini-séjours : 105,60 €

Escapade : 5,00 € (le tarif escapade s'entend par jour et s'ajoute aux tarifs des activités matin, soir et de la restauration)

Stage vacances 5 jours / 1 activité : 34,55 €

Stage vacances 5 jours / 2 activités : 48,40 €

Stage vacances 4 jours / 1 activité : 28,35 €

Stage vacances 4 jours / 2 activités : 39,20 €

Stage exceptionnel 4 demi-journées

+ 1 journée : 40,20 €

Tarifs jeunesse

Pass 11/17 "loisirs" : 10,85 € (3 sorties gratuites)

Pass 11/17 1 activité : 153,00 €

Pass 11/17 2 activités : 246,20 €

Pass 11/17 3 activités : 339,00 €

Pass 11/17 4 activités : 431,70 €

Pass 11/17 5 activités et + : 525,40 €

Abattements

- Abattement de 15 % sur les activités si 2 enfants inscrits simultanément à une activité en maternelle le mercredi et/ou en élémentaires aux activités (culturelles, sports, loisirs) et/ou en passeport jeunesse.
- Abattement de 15 % sur les stages et journées loisirs si 2 enfants inscrits simultanément la même semaine en maternelle et/ou élémentaire.

Photo à la Une

Journée de la laïcité

Judi 2 juin 2016, les élèves des écoles maternelle et élémentaire des Saules se sont tous retrouvés pour célébrer la laïcité.

À travers une exposition, un film, des chants, des poèmes, élèves et professeurs ont travaillé sur le sens de cette valeur républicaine.

Un arbre de la laïcité, un érable plane, est maintenant planté près de l'école et du terrain des Saules. Une charte de la laïcité à l'école est désormais affichée dans chaque classe.



© Yann Piriou



• Directeur de publication : Mairie de Collégien, 8 place Mireille Morvan, 77090 Collégien, tél. 01 60 35 40 00 • Rédaction et coordination : Marion David, Isabelle Lérable • Photo de couverture : Yann Piriou
• Photographies : Yann Piriou, les autres visuels ont été réalisés par les agents des services municipaux. • Conception graphique : Julien Gineste • Tirage : 1400 ex. • Impression : Les Ateliers réunis, août 2016.



Collège

Collège Victor Schœlcher

Rentrée des élèves de 6^e :
jeudi 1^{er} septembre 2016 de 8 h 15 à 15 h 30

Transport scolaire le jour de la rentrée :

- Départ de Collégien à 7 h 55
- Départ du collège à 15 h 55
- Repas pour les demi-pensionnaires 12 h - 13 h

Rentrée des élèves de 5^e, 4^e et 3^e (pas de cours pour les 6^e) : **vendredi 2 septembre 2016**

5^e / 4^e : 9 h 15 - 11 h 20 (pas de demi-pension)

Transport scolaire le jour de la rentrée :

- Départ de Collégien à 8 h 54
- Départ du collège à 11 h 38

3^e : 8 h 15 - 11 h 20 (pas de demi-pension)

Transport scolaire le jour de la rentrée :

- Départ de Collégien 7 h 55
- Départ du collège à 11 h 38

Les élèves seront pris en charge par le professeur principal cette journée.

Début des cours pour tous les élèves :
Lundi 5 septembre 2016

Début des cours de tous les élèves avec le nouvel emploi du temps.

Attention : nouveaux horaires de bus en soirée. Départs à 17 h et à 17 h 55 du collège.

Bourses scolaires et aide à la restauration

Vous pouvez retirer les dossiers de bourse des collèges, dès la rentrée, auprès du secrétariat du collège.

Une nouvelle aide à la restauration scolaire pour les collégiens "CantiNéo77" est mise en place par le conseil départemental. Si vous êtes allocataire et que vous avez reçu de la part de la CAF un coupon de restauration, celui-ci vous permet d'obtenir une participation du département si votre enfant est demi-pensionnaire de 3 à 5 jours par semaine. Il vous suffit alors d'effectuer votre demande en ligne sur cd77.relation-usagers.fr.

Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF, vous devez adresser votre demande à l'adjoint-gestionnaire du collège qui transmettra au Département les justificatifs nécessaires à l'étude de votre dossier et vous informera de la suite donnée à celle-ci. Attention, quelle que soit votre situation, votre demande d'aide doit être formulée avant le 1^{er} octobre 2016 pour bénéficier de l'aide dès la rentrée scolaire. **Retrouvez les conditions d'accès à l'aide à la restauration sur le site internet seine-et-marne.fr, rubrique Département puis Actualités puis CantiNéo.**

Collège Victor Schœlcher, 26 rue Jean-Moulin, 77200 Torcy
Tél. 01 64 11 84 70, Site : college.schoelcher.free.fr

Transports

Naviguez avec Navigo

Comme l'année passée, les collégiens bénéficient d'un forfait imagine "R" Scolaire permettant de voyager dans toute l'Île-de-France, tous les jours de la semaine et de façon illimitée.

La participation communale demeure calculée sur la base de 50 % du montant de l'abonnement soit 166,95 euros*. Le Conseil départemental a quant à lui décidé de revoir sa participation à la baisse qui sera dorénavant de 150 euros. La participation des familles pour l'année 2016/2017 s'élèvera donc à 24,95 euros (16,95 euros de différence et 8 euros de frais de dossier).

Les élèves de 6^e peuvent venir chercher leur pass Navigo à partir du 24 août, en mairie. Les élèves de 5^e, 4^e et 3^e doivent recharger leur pass dans une gare RATP ou SNCF pour l'année 2016/2017 dès le 1^{er} septembre. Les titres de transport seront exigés dès le jour de la rentrée. En cas de perte ou de vol de la carte de transport en cours d'année, vous devrez vous rendre dans une agence Imagine "R" muni de votre n° de client qui figurera sur le courrier lors de la remise de votre carte en mairie. Les frais de renouvellement seront à votre charge.

Rappel : la validation du titre de transport aux bornes de contrôle des transporteurs est obligatoire à chaque voyage. En cas d'oubli de son pass, votre enfant devra acheter un titre de transport qui ne sera pas remboursé. Le non-respect de ces consignes, en cas de contrôle, est passible d'une amende conformément à la réglementation applicable aux services de transports publics des voyageurs.

* Lorsque les deux parents habitent à Collégien.





© Yann Pirion

Soutien aux familles

Les dispositifs d'aide

Depuis la rentrée 2015, le mode de calcul des aides attribuées aux familles a changé. Afin de répondre au mieux aux besoins réels des familles, le nouveau mode de calcul prend en compte l'intégralité des ressources rentrant au foyer de manière régulière ainsi que l'ensemble des dépenses dont un certain nombre d'entre elles sont calculées sur la base d'un forfait mensuel (pris en compte par la Maison des Solidarités). Les crédits à la consommation et les charges exceptionnelles ne sont pas pris en compte dans le calcul. À partir de ces éléments, il convient d'établir le reste à vivre divisé par le nombre de personnes du foyer. Pour les familles monoparentales, une part sera ajoutée. Les familles qui le souhaitent pourront retirer le formulaire de quotient 2016/2017 auprès du service à l'enfance ou le télécharger sur le site internet de la mairie à compter du 22 août 2016. Celui-ci devra être retourné complet, avec les justificatifs nécessaires à son instruction. Les dossiers incomplets ne seront pas traités et seront retournés aux familles. Enfin, aucune rétroactivité ne sera appliquée pour les factures déjà émises.

Aide culturelle

Les enfants de l'école élémentaire qui démarrent la pratique musicale peuvent bénéficier d'une aide pour la location de leur instrument (en partenariat avec l'établissement Trois dièses à la clé et pour les cordes avec le luthier Alberto Comé). Pour toute demande, contactez Sylvie Pascal, directrice de l'antenne de Collégien (Conservatoire intercommunal).
Tél. 01 60 35 44 31 – Courriel : muscollegien@marnetgondoire.fr



Aide à la restauration

Le prix de la restauration est fixé à 3,25 €. Afin de ne pas pénaliser les familles les plus modestes, la mairie alloue une aide à la restauration :

- 50 % de prise en charge pour un reste à vivre mensuel par personne inférieur ou égal à 150 €

- 30 % de prise en charge pour un reste à vivre mensuel par personne compris entre 151 € et 250 €
- 20 % de prise en charge pour un reste à vivre mensuel par personne compris entre 251 € et 400 €

Aide aux vacances

Afin de permettre à tous les enfants de participer aux activités organisées pendant les vacances scolaires, le CCAS attribue, une aide aux vacances pour les enfants inscrits à l'école élémentaire et les activités jeunesse. Les aides sont accordées en fonction du barème suivant :

- 80 % de prise en charge pour un reste à vivre mensuel par personne inférieur ou égal à 150 €
- 50 % de prise en charge pour un reste à vivre mensuel par personne compris entre 151 € et 250 €
- 20 % de prise en charge pour un reste à vivre mensuel par personne compris entre 251 € et 400 €

Vos services en ligne



Sur www.mairie-de-collégien.fr, rendez-vous à l'espace 0-18 ans pour trouver toutes les infor-

mations pratiques dont vous aurez besoin tout au long de l'année (formulaires d'inscriptions, autorisations parentales, exemples d'attestations...). À la une, régulièrement, retrouvez également les actualités et les rendez-vous des services petite enfance, enfance et jeunesse à travers des interviews, des articles, des galeries photos et des vidéos.



Réalisez en ligne vos démarches administratives pour la petite enfance et l'enfance, 24h/24 et 7j/7 :

- Modifications (inscriptions et annulations) de la restauration, des accueils maternels, annulations du goûter si inscription à une activité.
 - Paiement des factures relatives aux activités du service à l'enfance (hors associations) et petite enfance.
- Pour les familles inscrites l'année dernière, les identifiants et le mot de passe restent les mêmes. Pour les nouveaux inscrits (via les dossiers d'inscription), un identifiant et un mot de passe seront envoyés par courrier aux familles.



Le club préados et le collectif Bouge tes

ID ! relayent également leurs informations sur les pages Facebook « service jeunesse collégien » et « Bouge tes ID ». Pour être au fait de toutes les actualités, cliquez sur « J'aime » !



© Yann Pirou

Accueil

La rentrée des tout-petits

Le Jardin d'enfants

Réouverture le lundi 29 août 2016

Le jardin d'enfant, situé rue des Saules, propose un accueil collectif aux petits âgés de 2 à 3 ans (nés entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2014). Cet accueil se fait en journée du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Fermeture de la structure : les jours fériés, quatre semaines en août et une semaine entre Noël et le jour de l'An.

La tarification est calculée en fonction des ressources et de la composition de la famille en référence au barème établi par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales sur la base d'un taux d'effort.



Le relais parents/assistantes maternelles

Reprise des ateliers d'éveil du relais le jeudi 8 septembre 2016

Le relais parents-assistantes maternelles vise à créer une synergie entre les différents acteurs qui entourent l'enfant (parents, assistantes maternelles, CAF, PMI...) lorsqu'il est accueilli chez une assistante maternelle. Marie-Agnès Chevalier, directrice du relais, assure ce service gratuit au cours de permanences ou par le biais de renseignements téléphoniques. Le relais accueille également les assistantes maternelles avec les enfants lors d'ateliers d'éveil, le jeudi de 9h15 à 11h15 (hors vacances scolaires).

Relais parents/assistantes maternelles

Renseignements par téléphone ou sur rendez-vous auprès de Marie-Agnès Chevalier.
 Permanence téléphonique :
 le mardi de 14 h 00 à 17 h 00
 et le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30
 ou laisser un message sur le répondeur ainsi que vos coordonnées : 01 60 35 04 69.

Jardin d'enfants - Maison des petits pieds

Pour inscrire votre enfant dans ces deux structures, retirez un dossier en mairie, auprès du service petite enfance ou téléchargez-le sur www.mairie-de-collegien.fr, dans la rubrique petite enfance.

Renseignements et estimation rapide des tarifs pour le Jardin d'enfants et la Maison des petits pieds auprès de Marie-Agnès Chevalier, responsable petite enfance au 01 60 35 04 69.

La maison des petits pieds

Réouverture le vendredi 2 septembre 2016

Autre accueil collectif, la maison des petits pieds, place Mireille Morvan, est ouverte aux enfants de Collégien de 10 semaines à 3 ans, 4 journées par semaine. Les plages d'accueil se font en journée de 8h à 16h ou en demi-journées de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La structure est fermée le mercredi et pendant les vacances scolaires. Le calcul du tarif se fait en fonction des ressources et du nombre d'enfants composant le foyer (application du taux d'effort fixé par la CAF).

Musique

Musique à l'Antenne

Reprise des cours pour tous le lundi 12 septembre 2016.

Le conservatoire de musique de Marne-et-Gondoire, antenne de Collégien, propose des cours d'instruments, de formation musicale, des ateliers et des orchestres pour petits et grands ainsi que des ateliers d'éveil musical, de comédie musicale, de percussions africaines ou encore d'improvisation.

Inscriptions enfants : par le biais du dossier du service à l'enfance en mairie.

Inscriptions ados : par le biais du dossier Pass 11/17 ans en mairie.

Inscriptions adultes : directement auprès du secrétariat de l'antenne de Collégien.

Nouvelles inscriptions : lundi 29 août 14 h - 18 h, mardi 30 août 14 h - 19 h, mercredi 31 août 14 h - 18 h, jeudi 1^{er} septembre 14 h - 18 h, vendredi 2 septembre 14 h - 18 h et 18 h 30 - 20 h à la soirée rencontre (Maison communale) et samedi 3 septembre 14 h - 17 h.

Conservatoire de musique de Marne-et-Gondoire, antenne de Collégien :
20 rue de Melun, Tél. 01 60 35 44 31 - Courriel : muscollegien@marneetgondoire.fr
Site : www.marneetgondoire.fr > rubrique culture > rubrique musique

© Yann Pirion



La Courée

Théâtre, danse et spectacles

Reprise des cours à compter du lundi 12 septembre 2016.

Le centre culturel de la Courée propose des ateliers de théâtre pour tous, enfants (à partir du CM1) comme adultes. Vous y trouverez également des ateliers de danse destinés aux enfants (à partir du CP), aux jeunes ainsi qu'aux adultes.

En outre, la Courée programme une trentaine de spectacles chaque année que vous pourrez découvrir lors de la présentation de saison, le samedi 24 septembre à partir de 19h30 (gratuit sur réservation).

La Courée, 20 rue de Melun, tél. 01 60 35 90 81, www.mairie-de-collegien.fr/la-couree

Médiathèque

Lecture publique

Suite à la prise de compétence de la lecture publique par la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire, la médiathèque de Collégien fait maintenant partie d'un réseau de douze structures.

Une carte unique permet désormais d'emprunter livres, partitions, CD, DVD et revues dans toutes les bibliothèques et médiathèques du territoire.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre dans l'une des structures avec sa pièce d'identité et le formulaire d'inscription complété correspondant à votre situation (individuel, famille, individuel de moins de 14 ans ou collectivité). Ce dernier est téléchargeable sur le site internet www.marneetgondoire.fr, rubrique Culture puis Bibliothèques.

Médiathèque de la Courée, 20 rue de Melun, tél. 01 60 35 44 32
bibliotheque.marneetgondoire.fr



© Yann Pirion

Retrouvez d'autres rendez-vous dans l'Écho des festivités

- Soirée rencontre
- Bouge ton jeu
- Journées du patrimoine
- Présentation de la saison des spectacles
- Collégien dans la rue / in the street
- Hommage à Michel Chartier
- ...

Soirée Rencontre

Inscription
au
vide-grenier
de «Collégien
dans la rue»

**vendredi 2
septembre 2016**
à partir de 18 h 30

Le rendez-vous
de la rentrée à Collégien
à la maison communale
Lucien Zmuda

Lancement
du collectif
Festif &
Citoyen

Vivez une
rentrée
bouillonnante !

Avec la participation des associations et des services municipaux de Collégien : O.M.S, L'âge d'or des collégiens, Amicale philatélique et numismatique, Association française des solos, AS Collégien football, Aiki jutsu club de Collégien, Modern arnis, Roller club collégeois, Espace Collégien Badminton, Gym forme, Randonnée collégeoise, Fitstep, Collégien Boxe française, Team Amicale Cycliste, UTTC, Boule collégeoise et torcéenne, Yoga collégeois, Elan Collégeois, Flash'Dances, Plongeurs de Marne-et-Gondoire, Team Advance, Vélo Club Collégien, Connection Team, FCPE, PEPS, Office de Tourisme de Marne et Gondoire, La Ferme du Buisson, centre culturel de la Courée, service des sports, services petite enfance, enfance et jeunesse, collectif festif & citoyen...

Collégien

MARNE-ET-GONDOIRE